



**PRÉFET
DE LA RÉGION
OCCITANIE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction régionale de l'environnement,
de l'aménagement et du logement**

**Direction Transports
Département Transports Routiers/Division Est**

Affaire suivie par : Chantal RUIZ
dtre.dt.dreal-occitanie@developpement-durable.gouv.fr
Tél. : 04 34 46 65 70

**A REMETTRE AU GREFFE DU TRIBUNAL
DE COMMERCE OU AU CENTRE DE
FORMALITÉS DES ENTREPRISES DU
(DÉPARTEMENT DU GARD)**

**ATTESTATION D'INSCRIPTION D'UNE ENTREPRISE AU REGISTRE DES
TRANSPORTEURS PUBLICS ROUTIERS DE MARCHANDISES, DE DÉMÉNAGEMENT
ET/OU LOUEURS DE VÉHICULES INDUSTRIELS AVEC CONDUCTEUR**

Le Chef de la Division Transports de la DREAL soussigné, certifie que l'entreprise ci-après désignée :

AANKAD TRANSPORTS MEDITERRANEENS – SAS

adresse : 90, Avenue Jean Jaurès
30900 NIMES

dans laquelle le responsable légal est :

- AANKAD Abdellah né le 02 novembre 1997 à TALILIT (MAROC)

remplit les conditions fixées par le Code des Transports pour être inscrite au registre des transports.

L'extrait Kbis du registre du commerce devra comporter obligatoirement la mention suivante :

TRANSPORT PUBLIC ROUTIER DE MARCHANDISES, DE DÉMÉNAGEMENT ET LOUEUR DE VÉHICULES INDUSTRIELS AVEC CONDUCTEUR, AU MOYEN DE VÉHICULES DE TOUTS TONNAGES.

L'inscription au registre des transports sera finalisée dès la transmission, par l'entreprise, de l'extrait Kbis.

Montpellier, le 22 mars 2023

Pour le Préfet de la Région Occitanie,
Pour le Dreal et par délégation,
La Cheffe du Pôle Registre de la Division des
Transports Routiers Est




Carole VOTTERO-KOOMEN